

Brupartners
Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles
T 02/205.68.68 | Web : www.brupartners.brussels | @ : brupartners@brupartners.brussels

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BRUPARTNERS DEMANDE DES MESURES POUR MIEUX FAIRE CORRESPONDRE L’OFFRE ET LES BESOINS EN MATIÈRE D’INSTITUTIONS POUR PERSONNES ÂGÉES À BRUXELLES

BRUXELLES, Belgique – 7 juillet 2022 : Ce jeudi, Brupartners a adopté un avis d’initiative relatif aux institutions pour personnes âgées en Région de Bruxelles-Capitale. Après consultation d’experts du secteur, les interlocuteurs sociaux bruxellois ont formulé des recommandations pour améliorer l’adéquation entre l’offre et les besoins en matière de maisons de repos et de maisons de repos et de soins, ceci au bénéfice des patients et des professionnels.

Les maisons de repos et les maisons de repos et de soins à Bruxelles

Les différentes réformes institutionnelles ont eu pour effet de créer une situation très complexe au sein du paysage des institutions pour personnes âgées à Bruxelles. Par ailleurs, si le secteur se caractérise par le besoin d’une **conversion des lits** de type « maison de repos traditionnelle » vers des lits de type « maison de repos et de soins », **l’offre bruxelloise reste inférieure à ce qu’elle est en Flandre et en Wallonie et ne répond pas à la demande bruxelloise.**

Une meilleure adéquation offre-besoins

Pour élaborer son avis d’initiative, Brupartners s’est d’abord donné pour objectif de présenter une **vue d’ensemble** (non exhaustive) du secteur. Le texte final dresse un portrait global de la situation bruxelloise avant de poser des **recommandations** qui permettront aux autorités bruxelloises de cibler leurs actions, afin de mieux faire correspondre l’offre et les besoins. De plus, les considérations de l’avis permettront également d’**évaluer les différents dispositifs existants** mis en place pour répondre aux besoins des Bruxellois.

Les recommandations de Brupartners portent sur plusieurs sujets : **l’emploi et la formation** – et notamment la conclusion d’un accord pour le secteur non marchand bruxellois ainsi que la nécessité de garantir le financement des missions d’encadrement du personnel soignant –, la nécessité d’une **évaluation exhaustive des besoins à Bruxelles**, le rappel de **l’importance des aides publiques** – notamment en ce qui concerne le coût de l’hébergement –, le besoin d’une **garantie quant au financement à long terme des institutions, la réflexion** nécessaire **sur les aspects transrégionaux** en ce qui concerne les maisons de repos, le nécessaire **développement des solutions alternatives à l’accueil classique** et les réformes à faire pour y parvenir, la demande de **clarification quant au financement futur des infrastructures des institutions, la problématique de la dépendance** et enfin, **la qualité de vie.**


Tous ces éléments sont à découvrir dans [l’avis d’initiative](#) de Brupartners.

Brupartners (anciennement le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale) est l'**instance principale de la concertation socio-économique** de la Région de Bruxelles-Capitale. Brupartners est un organe paritaire qui rassemble les partenaires sociaux bruxellois, à savoir un nombre égal de représentants des employeurs (banc patronal) et de représentants des travailleurs (banc syndical). Brupartners a **deux missions** historiques : une **mission de consultation** et une **mission de concertation** entre les partenaires sociaux et le Gouvernement.

Contacts presse


Coralie WAEYENBERGH

 cwaeyenbergh@brupartners.brussels

 0477/89.77.19

Siham CHAOUCH

 schaouch@brupartners.brussels

 0487/01.62.64